

Déclaration au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres

169ème session du Conseil

(8 avril 2022)

Point 3 : Impact du conflit russo-ukrainien sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Monsieur le Président,

1. J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres. La Macédoine du Nord* et le Monténégro*, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Islande, la République de Moldavie, la Géorgie, Andorre, Monaco, Saint-Marin, la Norvège et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.
2. Cette session extraordinaire du Conseil de la FAO - la première depuis des décennies - session tenue à la demande de 22 membres du Conseil et de 58 observateurs, a une cause : l'agression illégale, non provoquée et injustifiable de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.
3. Elle a également un objectif : examiner comment la FAO peut, d'une part, apporter son soutien à l'Ukraine et, d'autre part, contribuer à prévenir ce que le Secrétaire général des Nations Unies a décrit à juste titre comme le risque d'un "ouragan de la faim et d'un effondrement du système alimentaire mondial", mettant plus particulièrement en danger les plus pauvres.
4. En ce qui concerne la cause, nous sommes confrontés à une situation sans précédent depuis que la Fédération de Russie a lancé son agression injustifiable, non provoquée et illégale contre l'Ukraine. Nous exprimons notre forte solidarité et notre soutien à l'Ukraine et à son peuple.
5. Depuis cette agression, nous assistons à une flambée des prix des denrées alimentaires, des engrais et de l'énergie, qui dépassent les niveaux atteints lors de la dernière grande crise alimentaire de 2011, avec un impact immédiat sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde, situation qui s'était déjà considérablement détériorée en raison du changement climatique et de la pandémie de COVID-19. Nous tenons à rappeler que, même avant la guerre, la Fédération de Russie avait introduit des restrictions à l'exportation d'engrais, qui ont porté le prix mondial à des niveaux sans précédent. Ses récentes interdictions totales d'exportation ont entraîné de nouvelles hausses de prix.
6. L'UE et ses États membres condamnent fermement la guerre menée par la Fédération de Russie contre l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. L'agression de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international et cause des pertes massives en vies humaines et des blessures aux civils. Les actions de la Russie portent gravement atteinte à la sécurité et à la stabilité internationales, avec des ramifications bien au-delà de l'Europe. Nous appelons fermement à la cessation immédiate de l'usage de la force contre l'Ukraine, y compris le ciblage des civils et de leur approvisionnement

en nourriture et de leur production agricole ainsi que des infrastructures clés de transport et d'exportation, ce qui est contraire aux Protocoles additionnels des Conventions de Genève et à la résolution 2417 (2018) du Conseil de sécurité des Nations unies et constitue une menace sérieuse pour la production agricole ukrainienne et provoque une insécurité alimentaire mondiale accrue.

7. La Russie et l'Ukraine sont toutes deux d'importants producteurs et exportateurs de plusieurs produits agricoles de base. L'Ukraine fournit également la moitié des céréales du PAM. L'invasion de l'Ukraine par la Russie alimente la hausse des prix et met en péril la sécurité alimentaire mondiale. À la suite de l'agression militaire de la Russie, l'Ukraine a perdu l'accès aux routes commerciales de la mer Noire par ses ports maritimes. L'insécurité a considérablement augmenté pour les navires se dirigeant vers la région de la mer Noire. La guerre de la Russie contre l'Ukraine a mis en péril des infrastructures de stockage et des installations de transformation agricole essentielles, ce qui a déjà entraîné une baisse de la production et de la disponibilité des denrées alimentaires en Ukraine. Elle porte ainsi atteinte à la sécurité alimentaire, tant dans la région que dans les pays qui dépendent fortement des produits agricoles et des intrants agricoles ukrainiens. Si elle n'est pas arrêtée, l'invasion de l'Ukraine par la Russie aura un impact majeur à long terme sur la production ukrainienne de blé, de maïs et de tournesol, comme l'illustre l'évaluation préliminaire de la FAO. Le cessez-le-feu immédiat et le retrait de l'armée russe d'Ukraine devraient être la toute première recommandation politique de la FAO dans sa liste de recommandations à la fin de son document de référence CL 169/3.

8. Le Conseil ne doit pas se laisser abuser par les tentatives de la Russie de détourner les critiques en rejetant la faute sur les autres, et en particulier sur les sanctions. Les sanctions visent la capacité de la Fédération de Russie à financer l'agression. Elles ne visent pas son secteur agricole. Elles visent principalement le gouvernement russe, son secteur financier et ses élites économiques. Tout impact négatif sur la production agricole en Ukraine, et donc sur la sécurité alimentaire mondiale, est le résultat des effets déstabilisants de l'agression et des activités militaires de la Russie sur le sol ukrainien.

9. S'agissant de l'objectif de cette session extraordinaire, étant donné la complexité et l'ampleur de la situation, il est essentiel que la FAO, conformément à son mandat, continue d'utiliser pleinement son personnel et ses ressources pour faire face aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture mondiales. Nous tenons à reconnaître les efforts déjà déployés par la FAO pour faire face à la situation et nous la remercions pour les informations et les documents fournis jusqu'à présent. Nous reconnaissons également le travail acharné du personnel de la FAO et nous aimerions saisir cette occasion pour exprimer notre appréciation et nos remerciements pour leur engagement.

10. L'UE et ses États membres souhaitent souligner les actions spécifiques suivantes à mener en réponse au contexte actuel.

11. Tout d'abord, il est de la plus haute importance de veiller à ce qu'en Ukraine, les semis, la culture et la récolte des prochaines cultures de printemps et d'hiver se déroulent dans de bonnes conditions, afin de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition de la population ukrainienne, ainsi que la contribution de l'Ukraine à l'approvisionnement alimentaire mondial et à l'équilibre du marché. À cet égard, nous demandons à la FAO de collaborer avec le

gouvernement ukrainien pour trouver des solutions adaptées à la situation des petits comme des grands agriculteurs qui sont confrontés à de graves difficultés d'accès aux intrants, ce qui est préjudiciable à la production agricole de l'Ukraine, et donc à la sécurité alimentaire et à la nutrition mondiales. Nous demandons également à la FAO d'inclure dans ses briefings une évaluation des dommages causés à la production agricole et aux infrastructures de soutien de l'Ukraine.

12. Deuxièmement, comme l'a souligné le SGNU, l'invasion russe a des conséquences directes sur la sécurité alimentaire et la nutrition mondiales. La FAO a un rôle essentiel à jouer en fournissant des informations et des données détaillées, neutres, précises et régulièrement mises à jour sur les effets de la guerre sur les systèmes alimentaires, y compris les tendances des prix des produits agroalimentaires et des engrais. Elle a également un rôle essentiel à jouer dans l'identification des situations et des populations à risque d'insécurité alimentaire, en s'appuyant notamment sur son Système d'alerte précoce SMIAR et sur le travail du Réseau mondial contre les crises alimentaires.

13. Nous demandons à la FAO de soutenir pleinement le système AMIS et d'exhorter les membres de la FAO à fournir une transparence totale et toutes les informations nécessaires sur les flux et les stocks pour contribuer au système AMIS. Nous demandons également à la FAO de travailler en étroite collaboration avec des organismes tels que le PAM, le FIDA, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et toutes autres organisations pertinentes, y compris les institutions financières internationales, en tenant compte de la création récente par le Secrétaire général des Nations Unies du Groupe mondial d'intervention en cas de crise sur l'alimentation, l'énergie et les finances, afin de lutter contre l'aggravation de l'insécurité alimentaire.

14. La FAO doit élaborer des plans immédiats, à moyen et à plus long terme pour faire face aux impacts de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial, y compris les interventions d'urgence, l'aide au redressement et le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires. Nous attendons de la FAO qu'elle informe et consulte régulièrement ses membres, y compris ses organes directeurs. La FAO devrait également tenir compte de l'impact de la guerre lors de l'ajustement de son Cadre stratégique et de son Programme de travail et budget. Nous soulignons que nous ne devons cependant pas perdre de vue les menaces permanentes que le changement climatique et la perte de biodiversité font peser sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients continuera à exiger des efforts synergiques importants de la part de tous.

15. Enfin, nous soulignons la nécessité d'une coordination internationale pour éviter l'emballement des marchés et assurer leur bon fonctionnement, notamment en évitant les restrictions à l'exportation et les comportements spéculatifs qui mettent en péril la sécurité alimentaire ou l'accès à l'alimentation des pays vulnérables. L'intégrité des chaînes d'approvisionnement alimentaire doit être préservée, et il est essentiel, dans ce contexte, de maintenir la capacité de production mondiale. Cela signifie qu'il faut encourager la production locale durable dans les pays en situation vulnérable afin de réduire le risque d'insécurité alimentaire et de malnutrition et de renforcer la résilience des systèmes alimentaires. Ce sont d'ailleurs les objectifs de l'initiative FARM (Food and Agriculture Resilience Mission) lancée récemment au sommet du G7 et lors du dernier Conseil des chefs d'État et de gouvernement européens. Nous continuerons à soutenir l'Ukraine et à intensifier notre coopération avec les

organisations internationales et d'autres acteurs clés pour faire face aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la sécurité alimentaire mondiale de manière rapide et efficace.

16. Monsieur le Président, le prochain Conseil de la FAO, prévu en juin, devrait nous permettre de faire le point sur la réponse de la FAO, en coopération avec d'autres organisations et organismes, à la détérioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition mondiales due à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et nous demandons donc d'inscrire ce point à son ordre du jour.

17. En conclusion, permettez-moi de me référer au projet de décision figurant en annexe de la lettre que les 22 membres et 58 observateurs du Conseil de la FAO ont envoyée pour demander cette session extraordinaire du Conseil. Ce projet de décision reprend l'essentiel de tous les points que l'UE et ses États membres viennent de soulever, et reflète les attentes des 22 membres signataires à l'égard de la FAO en réponse à cette crise. Nous attendons donc du Conseil qu'il approuve "en bloc" ce projet de décision.

Je vous remercie, Monsieur le Président.